



Entreprise & expertise Comptabilité



Par Vincent Frambourt, associé,



et Christophe Drevelle, directeur, Grant Thornton

Comment réussir sa transition à la CSRD ?

Ce challenge demande une forte anticipation compte tenu de sa complexité technique, des interactions nécessaires au sein et en dehors de l'entreprise, sans oublier la maîtrise tant qualitative que quantitative de cette nouvelle information extra-financière diffusée.

La Corporate Sustainability Reporting Directive a été confirmée par le Parlement européen le jeudi 19 octobre. Son application va se dérouler en plusieurs phases dès l'exercice 2024 pour les grandes entreprises cotées (ayant plus de 500 salariés). En rappelant que ces informations seront présentées et certifiées dans un nouveau rapport dit « Durabilité ». C'est un défi unique pour les groupes : mettre en application un référentiel RSE complexe dans un court délai avec de multiples difficultés et enjeux. Quelles sont les bonnes pratiques pour résoudre cette équation ? Quelle démarche méthodologique mettre en œuvre sur les 12 normes dites « ESRS » (European Sustainability Reporting Standards) ? Il faut que ce projet fasse l'objet d'un sponsor au plus haut niveau du groupe pour assurer son traitement prioritaire. Puis il faudra constituer un comité de pilotage réunissant des interlocuteurs internes qui ne sont pas toujours habitués à travailler ensemble et qui vont, pour la plus grande partie d'entre eux, découvrir ce référentiel. Ce comité devra comprendre la direction financière, qui va approfondir les travaux de l'équipe RSE sur la déclaration de performance extra-financière (DPEF). La direction RSE va devoir appréhender les sujets de systèmes d'information et de contrôle interne. La direction des systèmes d'information sera chargée d'implanter la meilleure solution compte tenu de l'environnement informatique existant et du coût afférent. Les équipes de contrôle interne devront établir un référentiel de contrôle adapté. Le risk management identifiera les nouveaux sujets potentiels issus de la CSRD. Les juristes appliqueront ces textes. Et, enfin, la communication financière pour qui la conjugaison entre la transparence induite par la CSRD et la forte attente des analystes ESG sera une source de dialogue à anticiper. L'anticipation étant le maître-mot de ce projet structurant pour l'entreprise. Pour mener à bien ce voyage, il faut commencer par former et informer les différents acteurs sus-listés, selon leur besoin. En quoi votre entreprise a-t-elle un impact sur la biodiversité ? (comme exemple de nouveau concept à appréhender). Puis identifier les parties prenantes, ce qui signifie utiliser un process éla-

boré d'interaction auprès des personnes pertinentes pour votre groupe, en interne et en externe. Ce travail permettra ensuite de bâtir une matrice de double matérialité, d'impact et financière, la pierre angulaire du rapport de durabilité. Elle déterminera la nature des sujets, la volumétrie d'informations à collecter sur la base des normes et la priorisation des plans d'actions. Sachant que les « topics » potentiels listés dans le référentiel dépassent le nombre de 1 000, l'importance de cette matrice pour identifier les sujets clés est majeure. Sans omettre sa revue par les auditeurs, sa critique par les parties prenantes, et sa future comparaison avec les concurrents du secteur. Effectuer une comparaison entre votre DPEF et les besoins de la CSRD est aussi une approche intéressante.

Il sera nécessaire de réunir de multiples expertises internes et externes pour produire ce rapport Durabilité, en anticipant les besoins de ressources.

La rédaction du rapport Durabilité sera l'étape finale, sachant que moins de 20 % des topics potentiels sont quantitatifs, la qualité et le volume inhérent à la rédaction des autres sujets sont des enjeux supplémentaires pour les entreprises. En conservant à l'esprit le tagging XBRL disponible pour les informations du rapport Durabilité. L'audit à blanc au cours de l'exercice 2024 est une bonne pratique pour rassurer l'ensemble des acteurs, dont au premier rang le comité d'audit qui va également devoir appréhender ces nouveaux concepts et se renforcer avec un administrateur expert en RSE a minima. Selon l'expression consacrée, la route est droite mais la pente est forte. Il sera nécessaire de réunir de multiples expertises internes et externes pour produire ce rapport Durabilité, en anticipant les besoins de ressources. Et pour finir sur une touche d'optimisme, au-delà de l'exercice imposé de compliance, la CSRD est abordée comme un outil puissant d'aide à la prise de décision et au pilotage de la stratégie RSE par plusieurs groupes, ou comment transformer une contrainte en opportunité. ■